

Conférence de presse de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'action du Tribunal pénal international dans la répression des crimes contre l'humanité en particulier ceux commis en Ex-Yougoslavie et la coopération entre la France et les Pays-Bas dans la lutte contre la drogue, La Haye le 29 février 2000.

LE PRESIDENT -

Monsieur le président,

Après avoir salué les représentants de la presse, je voudrais saluer amicalement les agents du Tribunal qui sont ici et leur dire tous mes encouragements et toute mon estime.

J'ai eu un entretien avec le Président, avec le Tribunal, puis avec Mme Del Ponte, le Procureur.

J'ai tenu à dire au Président, aux juges et au Procureur l'entier soutien de la France dans le Tribunal et la complète approbation du travail qui y est mené. En peu de temps, malgré des difficultés immenses, le Tribunal s'est imposé. Il a relevé un défi, celui de la condamnation de ce qui est inadmissible dans le monde d'aujourd'hui, et notamment les crimes liés à l'épuration ethnique.

Oh, les conditions ne sont pas faciles et le Tribunal a encore des progrès à faire, il en est bien conscient. Des progrès portant essentiellement sur l'accélération des procédures. Mais le Président est tout à fait déterminé à relever à nouveau ce défi.

Pour le reste j'ai indiqué au Tribunal et au Procureur la détermination de la France à tout faire pour aider à l'arrestation des personnes recherchées et notamment de celui qui incarne, en quelque sorte, l'épuration ethnique dans ce qu'elle a de plus abominable c'est-à-dire Karadzic. Voilà pourquoi j'ai tenu, à l'occasion de cette visite d'Etat, à rendre visite au Tribunal pénal et à lui apporter l'estime et le soutien de la France.

QUESTION - Permettez-moi de revenir à la conférence de presse de ce matin.

LE PRESIDENT - Non, ici je parle uniquement des problèmes liés à ma visite au Tribunal. La conférence de presse de ce matin est terminée.

QUESTION - Souhaitez-vous que le Président Milosevic soit arrêté ?

LE PRESIDENT - Milosevic a été mis en accusation, c'est même la première fois qu'un Chef d'Etat en fonction est ainsi mis en accusation. Et c'est, je dirai, un grand progrès pour l'éthique internationale. Et donc, moi, je souhaite qu'il soit jugé, dans un procès juste et équitable naturellement, mais je souhaite effectivement qu'il soit jugé.

QUESTION - Un autre sujet. On a compris qu'il y a une coopération de plus en plus étroite entre les Pays-Bas et la France, en matière de lutte contre la drogue, mais il existe toujours des contrôles aux frontières franco-belges. A quelle condition seriez-vous prêt à lever ces contrôles ?

LE PRESIDENT - J'ai eu l'occasion de traiter ce sujet ce matin, mais comme vous posez la question avec le sourire, je vous dirai simplement que la France n'est pas en mesure, aujourd'hui, pour des raisons de signal négatif donné sur le plan intérieur, de lever les contrôles. Mais, en revanche, comme vous le savez probablement, nous avons décidé d'avoir un système d'enquête ensemble, Pays-Bas - France, qui sera d'ailleurs unique, pour le moment en tous les cas, parmi les adhérents à Schengen, et qui montre bien la volonté déterminée de progresser dans ce domaine. Comme l'ont montré d'ailleurs les progrès faits en matière de coopération dans le domaine douanier, pénal, policier, judiciaire et comme le montrent aussi les décisions récentes que nous avons prises dans le cadre de la lutte contre les drogues chimiques et de synthèse.

Je vous remercie